



TOUT COMPRENDRE DE LA RESTRUCTURATION DU CENTRE DE TRI ATRION

Une modernisation pilotée
par l'entente entre Calitom,
la CDC de la Haute-
Saintonge et le SIMER

La mobilisation
de 46 entreprises et
des équipes de Calitom

Un site modèle pour un tri
performant et responsable
en région Nouvelle-
Aquitaine

Atrion



UN CENTRE DE TRI ET DES PRATIQUES AU SERVICE DU RECYCLAGE DE DEMAIN

UNE ÉVOLUTION INDISPENSABLE

Pour atteindre les objectifs nationaux de recyclage de 60 % d'ici 2030 et 65 % à l'horizon 2035, **les centres de tri modernisent leurs installations**.

Le tri manuel, jusque là prépondérant et éprouvant pour les opérateurs de tri, laisse progressivement place à **des solutions plus automatisées**. Celles-ci sont aujourd'hui **capables de gérer des volumes plus importants et plus complexes** depuis l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastique et à la multiplication des polymères mis sur le marché.

Afin d'améliorer ses performances, le centre de tri Atrion a dû s'adapter en modifiant sa chaîne de tri et de conditionnement par l'intégration de nouvelles technologies.

Objectifs de recyclage : 60% d'ici 2030 et 65% en 2035

Des choix déterminants pour renforcer le tri à la source

Le recyclage des emballages et papiers recyclables dépend directement des bonnes pratiques de tri de chacun. Dans une logique d'amélioration continue des performances de tri, **les collectivités font évoluer leurs collectes** afin d'accroître les volumes et la qualité des matières collectées.

Sur son territoire, le SIMER a mis en place la **redevance incitative**. Calitom équipe depuis 2024 les charentais de **sacs transparents pour les ordures ménagères**, une évolution également engagée par la communauté de communes de Haute-Saintonge.

Résultat global : +17 % de recyclables et -40 % d'ordures ménagères.



ATRION UN SITE INTER DÉPARTEMENTAL AU CŒUR DE LA VALORISATION



Implanté à Mornac, le centre de tri Atrion a été construit en 2015 par Calitom pour :

- **traiter** les emballages et papiers recyclables charentais,
- **rationaliser** les transports de déchets,
- **maîtriser** les coûts de traitement.

Cette installation constitue un maillon essentiel de la filière de valorisation des déchets ménagers du territoire charentais mais aussi des collectivités partenaires.

CALITOM, LA HAUTE-SAINTONGE ET LE SIMER RÉUNIS

Atrion est un équipement public géré en régie qui fait l'objet d'une **entente intercommunale** entre Calitom, la communauté de communes de la Haute Saintonge (17) depuis 2022 et le SIMER (86) depuis 2025. Cette mutualisation permet **d'optimiser le financement du centre de tri et de renforcer l'efficacité du tri** pour les 485 000 habitants concernés.

38 000 TONNES PAR AN
d'emballages et papiers recyclables triés par le centre de tri Atrion

6 000 tonnes
CDC Haute-Saintonge



EN CHARENTE

MODERNISER POUR RECYCLER PLUS ET MIEUX LA REFONTE COMPLÈTE DU PROCESS

2022

**Première phase de travaux
d'amélioration du tri et des conditions de travail
des opérateurs de tri**

Le remplacement de cibles et l'installation de nouveaux trieurs optiques a amélioré le captage du papier "gros de magasin" et des matières valorisables contenues dans les refus de tri, ce qui a permis le maintien des soutiens financiers apportés par Citéo.



une hausse des performances de tri



le renforcement des soutiens financiers de Citéo

2025

Deuxième phase de travaux : la restructuration complète du process



éco-organisme agréé par l'État, est chargé de la **gestion et du développement de la filière de recyclage des emballages ménagers et papiers**. En application des objectifs européens et nationaux, il agit en lien avec l'ensemble des acteurs : entreprises, collectivités, repreneurs... et définit également les conditions de tri, les perspectives d'évolution de la filière et les soutiens financiers accordés aux collectivités en charge de la gestion des déchets.

De nouvelles exigences à partir de 2026

En 2022, afin d'accélérer l'accroissement des volumes recyclés et réduire les refus de tri, une **évolution des standards de tri applicable au 1^{er} janvier 2026** a été engagée en France.

Le tri des emballages plastique par résine, pratiqué jusqu'ici dans les centres de tri, est désormais remplacé par un **tri en mélange des résines**. Les filières passent de 14 à 12, avec un sur-tri des flux dans les usines Citéo.





Une exigence de qualité renforcée

L'adaptation technologique du centre de tri était indispensable pour :

- être conforme aux cahiers des charges de Citéo,
- éviter le refus des balles préparées par les repreneurs,
- éviter des décotes du prix de revente,
- obtenir les soutiens financiers de Citéo.

Après 2 ans d'études, ces travaux ont nécessité **le démontage complet des anciens équipements du process**, réalisé en quelques jours, et **l'installation du nouveau système de production**.



Travaux réalisés sur 4 mois

Démarrage
6 janvier

Mise en production
en avril

Mise en service industrielle
début juillet



46 entreprises et jusqu'à 80 intervenants

un chantier travaillant de jour et de nuit avec le soutien des équipes de Calitom

La complexité du chantier a requis une **fermeture temporaire du site** durant laquelle les flux ont été triés par les centres de tri de Bègles (33), Illats (33) et Poitiers (86).

Le nouveau process du centre de tri comprend désormais :

- **2 trommels** pour cribler les déchets par taille,
- **3 trieurs balistiques** pour séparer les corps creux (flacons, briques, canettes) des corps plats (papiers, cartons),
- **16 trieurs optiques** pour reconnaître la composition des matières (bouteilles claires et foncées, polystyrène, briques),
- **2 courants de Foucault** pour séparer l'aluminium,
- **3 overbands** pour isoler les métaux ferreux,
- **4 presses hydrauliques** pour conditionner les balles et paquets d'acier.

Au total, plus de 224 convoyeurs pour transporter les déchets soit 5 km de tapis et 70 km de câbles électriques.



Remplacement
de l'alimentateur principal



Réutilisation
d'équipements rénovés (presse, convoyeurs, overbands)



Optimisation
des flux de production

INVESTISSEMENT, FINANCEMENT ET TRAVAUX DU NOUVEAU PROCESS D'ATRION

BUDGET ET PARTENAIRES FINANCIERS

Le montant global des investissements réalisés pour mener à bien la restructuration du centre de tri d'Attron s'élève à **17,6 millions € TTC**.

Etude de conception	1 430 000 €TTC
Travaux process	15 800 000 €TTC
Mise en service industrielle et atteinte des performances	160 000 €TTC
Contrôle technique et sécurité	65 000 €TTC
Assistance à maîtrise d'ouvrage	170 000 €TTC

Soutien financier à la performance du tri par **Citéo : 1,6 millions € TTC**.

LES ENTREPRISES

Cette restructuration a été pilotée par **Calitom en régie** avec l'accompagnement de **TRIDENT Service** (études, suivi de l'exécution des travaux et essais de performances). La conception et la réalisation de l'outil ont été réalisées par **SUSTY WASTES SOLUTIONS FRANCE** afin de respecter le cahier des charges du syndicat.

Avec la participation de 3A FERMETURES, AB CLIM, AB SOLU, AB TERRASSEMENT, ACFI (ALTERNATIF CONCEPT FLUIDES INGENIERIE), AEROLIK SYSTEM, APE CONCEPT, ARMA ELECTRICITE, AXIMA CONCEPT, BORIS VAILLANT ETANCHEITE, BRG AVOCATS, BT SUD-OUEST SERVICES, CABINET DAUM ARCHITECTURE, CYRUS INDUSTRIE, DBRC, DEF-TEC, DEKRA, DESHAYS VENTILATION, ELEC EXPERT, ENT. PUYJALON, ENTREPRISE REDONNAISE D'ELECTRICITE, ER ARCHITECTES, F2M, GARIOD PROTECTION SECURITE INCENDIE, GAUVIN, GENERAL MONTAGE THEBAUT, GROUPE FLI, HIOLE TECHNOLOGIES (Division Electricité Automation et Robotique), ID AUTOMATION, INEO AQUITAIN, LEGRAS, LEONARD BATIMENT, MAPPA ENERGIES AQUITAIN, MASTORE OUEST, NIHOT RECYCLING TECHNOLOGY B.V., OET AUTOMATION, PMF INDUSTRIE, POLMEC SP ZOO, QUALICONSULT SECURITE, RAVAUX D'EQUIPEMENT DE BATIMENTS, SASU ATOSSA, SUEZ CONSULTING, TOMRA SORTING, Z CONCEPT.

HAUTE
calitom

SAINTONGE

SiMER

► N°Vert 0 800 500 429

